

Les agents de police seront... du vendredi jour et nuit

La police parisienne ayant été autorisée à porter le revolver...

C'est pourquoi on vit hier nombre d'agents revolver au côté...

En attendant, plusieurs brownings seront en disponibilité dans les postes de police...

On ne peut qu'applaudir à cette heureuse décision, dont le but est de donner aux agents des moyens efficaces de protection...

Au Palais-Rameau

GONCOURS-EXPOSITION DE ROSES FLANIES, FLEURS DE SAISON

La Société d'Horticulture procédera dimanche prochain à la distribution des récompenses de l'année 1920...

Cette cérémonie sera rehaussée d'un concours-exposition de roses, plantes et fleurs de saison...

Malgré le prix modique fixé pour l'entrée de ces concours, de nombreux amateurs viendront visiter cette exposition...

La distribution des récompenses aura lieu à 4 heures du soir.

UN AMI DE LA FRANCE

M. Leopoldo Lugones, l'écrivain argentin bien connu, est arrivé à Lille...

M. Leopoldo Lugones visitera vendredi 24 et samedi 25 les champs de bataille d'Artois et de Flandre...

La distribution des récompenses aura lieu à 4 heures du soir.

NAISSANCE

M. et Mme Dugardin-Folle, négociants en papiers, sont heureux d'informer leurs amis...

CAMP DE VACANCES

Comme nous l'avons déjà annoncé, les Foyers Lillois vont organiser un camp de vacances...

Il sera dirigé par M. West qui aura comme collaborateurs des spécialistes de l'éducation physique...

Pour tous renseignements s'adresser à l'un des Foyers Lillois, 24, rue du Gauchier...

PETITES NOUVELLES

VEILLARD DISPARU. — Le sieur Debat Paul, 65 ans, pensionnaire au 21 courant et n'a plus reparu depuis...

QUERELLES DIVROGUES. — Hier matin, les nommés Léon Anatole, demeurant rue des Béguines...

AVIS & COMMUNICATIONS

CONTRIBUABLES. PRENEZ NOTE! Le percepteur de la 1ère circonscription de Lille...

ECOLES DE NATATION. — Journée du 21 juin 1921. Température de l'eau : à 6 h., 17°; à 14 h., 18°; à 20 h., 18°.

SOCIÉTÉS DIVERSES

SOCIÉTÉ DES ANCIENS SOUS-OFFICIERS. — Les membres sont invités à assister aux funérailles de M. Victor Deleval...

ÉTAT-CIVIL

Naissances du 22 juin. — Couriaux Pauline, rue Caumartin, 72...

CHRONIQUE DE L'ENSEIGNEMENT

Les Elections au C. D. On nous communique. C'est ce soir, samedi, que les électeurs doivent expédier leur vote...

ARRONDISSEMENT DE LILLE

UN ACCIDENT A LILLE-DELIVRANCE. — Employé, en qualité de manoeuvre au chantier de Lille-Delivrance...

LAMBERSART

RETOUR DE NOS HÉROS. — Les corps des sergents Savary Alphonse et de l'infanterie Laveco...

HAUBOURDIN

ENTRE DEUX WAGONS. — Forrier Jean, demeurant 17, rue des Moulins, ouvrier à l'usine des Ciments et Chaux hydrauliques...

UNE REUNION A VALENCIENNES. — Jeudi, au cours de la réunion qui eut lieu, à 3 heures de l'après-midi...

EN DESCENDANT DE MACHINE. — Couët Charles, homme d'équipe à la gare et demeurant rue de l'Abbaye...

LE COUTEAU ETAIT NEUF. — Bauduin Auguste, peintre vitrier, pour le compte de l'Emile Briche...

MONS-EN-BARCEUL

SERVANTE INDELICATE. — Mme Blanche Parent, 32 ans, propriétaire, rue Daubresse-Mauviel...

LE FORT. — M. et Mme Dugardin-Folle, négociants en papiers, sont heureux d'informer leurs amis...

LES FÉLIES CIVILES D'UN SOUS-OFFICIER. — Dimanche 20 juin, à 10 heures et demi du matin...

LE DÉFUNT ÉTAIT LE FILS DE M. VALIN-DESCHAMPS. — Réunion à la maison mortuaire...

SPORTS & JEUX

La fête organisée le dimanche 20 juin 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

LA FÊTE ORGANISÉE LE DIMANCHE 20 JUIN 1921, à 10 heures, à l'École de natation de la rue d'Armentières...

C'est là le cri du cœur d'un homme loyal et clairvoyant.

C'est celui qui pousseuront demain tous les instituteurs du Nord en vain pour CARRIN et DELOURME...

« Les instituteurs de l'arrondissement de Valenciennes, tout en remerciant les mandataires de l'absence de MM. Lambin et Devos...

« Jeudi, au cours de la réunion qui eut lieu, à 3 heures de l'après-midi, au café Münch...

« Trente francs par mois et par enfant, soit, pour commencer, mais que ce secours vienne de l'Etat...

« Voilà ce que nous voulons. Cette caisse de secours aux pères de famille elors, ne sera plus un danger...

« D. BONIFAS, secrétaire général de l'Institut syndical du Bâtiment de Lille. »

THEATRE DE L'UNION

TOUS LES JOURS A 7 h. 1/2

OMNIA PATHÉ

RUE ESQUERMOISE ET RUE DE PAS

La Vie Ouvrière

Dans le Bâtiment

DU DANGER DU SURSALAIRE FAMILIAL

Le Syndicat des Entrepreneurs de l'arrondissement de Lille...

« Qui dira, après cela, que nos patrons ne sont, eux aussi, de fervents internationalistes ? Mais qui aurait pensé qu'ils auraient un jour tant de générosité pour les petits enfants de leurs salariés ? »

« N'avez-vous pas bien entendu dire qu'ils allaient baisser les salaires ? Pour appliquer cette décision, ils inventent cette combinaison du sursalaire, pensant ainsi mieux réussir dans leur cynique projet. »

LA GUERRE DES SALAIRES

Et sur quel se basent-ils pour parler de baisse de salaire ? Ils disent : le coefficient, qui était de 4,148, est descendu à 3,68. Qui le dit ? La commission du coût de la vie...

« Croyez-vous que le prix de la vie est le même à Lille que dans le plus petit village du département ? Les messieurs ne s'arrêtent pas à d'aussi petits détails. Mais même en acceptant le coefficient dit officiel, on voyez-vous la baisse, il y a baisse, nous dit-on aujourd'hui, mais en octobre 1920, il y a eu hausse, puisque le coefficient de 3,66 est monté à 4,148. Quel est l'endroit où l'augmentation a eu lieu ? »

« Quand l'Etat n'a plus payé la différence du prix des farines et que le pain, de 0 fr. 50 est monté à 1 fr. 25 le kilo, ce fut la prime de pain qui fut allouée à partir du 15 mars 1920. »

« Par conséquent, les salaires payés en juillet dernier n'ont pas été augmentés, bien qu'en octobre le coefficient soit monté à 4,148, il ne peut donc y avoir baisse, puisqu'il n'y a pas eu hausse de salaire. »

« En conséquence, les ouvriers doivent être payés au même prix qu'au moment où le coefficient était de 3,66. »

« Aux ouvriers qui vont toucher le sursalaire, nous disons de se joindre plus que jamais à ceux qui ne le toucheront pas, car s'ils glissent sur la pente dangereuse où veut les entraîner le Conseil d'Etat, s'apercevraient plus vite que les autres qu'ils ont été trompés. »

« Ce sursalaire ne sera d'ailleurs payé que chez les patrons qui sont inscrits et qui versent au fonds spécial, d'où continueront à être payés les patrons réfractaires et ils ne seront pas condamnables. Avec quels fonds cette caisse sera-t-elle alimentée ? Avec le montant des salaires payés par les patrons affiliés, quel sacrifice ! En fait, ce ne sont pas les patrons qui payeront, mais les propriétaires, et en fin de compte, les locataires, par le simple jeu des factures majorées, ce qui, pour qui sait distinguer, saurait sur une facture du prix des matériaux, représenter 5 pour cent de majoration payés par les propriétaires. »

« En somme, le sacrifice patronale consistera à verser 3 pour cent et à en demander 5 aux propriétaires qui, le répète, feront finalement supporter les frais par leurs locataires. »

L'IRONIE DE LA CAISSE CENTRALE

« Si nous examinons maintenant le fonctionnement de cette caisse centrale du Bâtiment, nous voyons immédiatement le danger et l'ironie. Que donnera-t-on aux chômeurs du Bâtiment ? Étant chômeurs, ils n'appartiennent plus à la corporation, donc pas de fiche du patron employeur à remettre à la caisse, donc plus de sursalaire, puisqu'il n'y a plus de salaire. C'est donc au moment où l'ouvrier aura le plus besoin de ce secours qu'il leur sera supprimé. Or, comme dans beaucoup d'industries ce sursalaire n'existera pas, les chômeurs plutôt que de chercher du travail, espéreront toujours rentrer dans le Bâtiment, car le sursalaire existe, ils seront donc chômeurs plus longtemps et resteront dans la misère en attendant cette place. »

« D'autre part, comme la caisse est alimentée solennellement par les patrons, ceux-ci ont donc tout intérêt à débaucher le moins possible, ils renverront donc les plus nombreux dans la file pour conserver les ouvriers sans enfant ou les célibataires à qui ils n'auront pas de sursalaire à donner. »

COMITÉ KARL MARX (F.M.S.)

« Le secrétaire : COUSSEMONT. »

CHOCOLAT

Le fait s'est déjà produit où le sursalaire fonctionnaire. Des pères de famille demandaient en vain du travail et quelques minutes ensuite l'on embauchait des ouvriers sans enfant ou célibataires.

« Les instituteurs de l'arrondissement de Valenciennes, tout en remerciant les mandataires de l'absence de MM. Lambin et Devos, candidats à la démission, ont, après avoir entendu MM. Carrin et Deleurme, s'engagent, en votant pour eux, à faire triompher les protestations développées par eux, c'est-à-dire à réclamer : a. la liberté d'opinion et d'association par la réintégration des camarades frappés, ainsi que l'abandon des poursuites judiciaires; b. l'égalité de traitement entre fonctionnaires de même culture, par le vote d'une véritable péréquation avec relèvement notable à la base; c. l'affermissement et le développement de l'école laïque par l'adoption des mesures qui précèdent et le retour à la neutralité complète. »

« Trente francs par mois et par enfant, soit, pour commencer, mais que ce secours vienne de l'Etat avec participation financière du patronal, et l'on voit, et soit par une commission mixte d'ouvriers et de patrons pris dans les organisations syndicales, sous le contrôle de l'Etat. »

« Voilà ce que nous voulons. Cette caisse de secours aux pères de famille elors, ne sera plus un danger, mais un commencement de justice rendue à la classe ouvrière. »

« D. BONIFAS, secrétaire général de l'Institut syndical du Bâtiment de Lille. »

THEATRE DE L'UNION

TOUS LES JOURS A 7 h. 1/2

OMNIA PATHÉ

RUE ESQUERMOISE ET RUE DE PAS

La Vie Ouvrière

Dans le Bâtiment

DU DANGER DU SURSALAIRE FAMILIAL

Le Syndicat des Entrepreneurs de l'arrondissement de Lille...

« Qui dira, après cela, que nos patrons ne sont, eux aussi, de fervents internationalistes ? Mais qui aurait pensé qu'ils auraient un jour tant de générosité pour les petits enfants de leurs salariés ? »

« N'avez-vous pas bien entendu dire qu'ils allaient baisser les salaires ? Pour appliquer cette décision, ils inventent cette combinaison du sursalaire, pensant ainsi mieux réussir dans leur cynique projet. »

LA GUERRE DES SALAIRES

Et sur quel se basent-ils pour parler de baisse de salaire ? Ils disent : le coefficient, qui était de 4,148, est descendu à 3,68. Qui le dit ? La commission du coût de la vie...

« Croyez-vous que le prix de la vie est le même à Lille que dans le plus petit village du département ? Les messieurs ne s'arrêtent pas à d'aussi petits détails. Mais même en acceptant le coefficient dit officiel, on voyez-vous la baisse, il y a baisse, nous dit-on aujourd'hui, mais en octobre 1920, il y a eu hausse, puisque le coefficient de 3,66 est monté à 4,148. Quel est l'endroit où l'augmentation a eu lieu ? »

« Quand l'Etat n'a plus payé la différence du prix des farines et que le pain, de 0 fr. 50 est monté à 1 fr. 25 le kilo, ce fut la prime de pain qui fut allouée à partir du 15 mars 1920. »

« Par conséquent, les salaires payés en juillet dernier n'ont pas été augmentés, bien qu'en octobre le coefficient soit monté à 4,148, il ne peut donc y avoir baisse, puisqu'il n'y a pas eu hausse de salaire. »

« En conséquence, les ouvriers doivent être payés au même prix qu'au moment où le coefficient était de 3,66. »

« Aux ouvriers qui vont toucher le sursalaire, nous disons de se joindre plus que jamais à ceux qui ne le toucheront pas, car s'ils glissent sur la pente dangereuse où veut les entraîner le Conseil d'Etat, s'apercevraient plus vite que les autres qu'ils ont été trompés. »

« Ce sursalaire ne sera d'ailleurs payé que chez les patrons qui sont inscrits et qui versent au fonds spécial, d'où continueront à être payés les patrons réfractaires et ils ne seront pas condamnables. Avec quels fonds cette caisse sera-t-elle alimentée ? Avec le montant des salaires payés par les patrons affiliés, quel sacrifice ! En fait, ce ne sont pas les patrons qui payeront, mais les propriétaires, et en fin de compte, les locataires, par le simple jeu des factures majorées, ce qui, pour qui sait distinguer, saurait sur une facture du prix des matériaux, représenter 5 pour cent de majoration payés par les propriétaires. »

« En somme, le sacrifice patronale consistera à verser 3 pour cent et à en demander 5 aux propriétaires qui, le répète, feront finalement supporter les frais par leurs locataires. »

L'IRONIE DE LA CAISSE CENTRALE

« Si nous examinons maintenant le fonctionnement de cette caisse centrale du Bâtiment, nous voyons immédiatement le danger et l'ironie. Que donnera-t-on aux chômeurs du Bâtiment ? Étant chômeurs, ils n'appartiennent plus à la corporation, donc pas de fiche du patron employeur à remettre à la caisse, donc plus de sursalaire, puisqu'il n'y a plus de salaire. C'est donc au moment où l'ouvrier aura le plus besoin de ce secours qu'il leur sera supprimé. Or, comme dans beaucoup d'industries ce sursalaire n'existera pas, les chômeurs plutôt que de chercher du travail, espéreront toujours rentrer dans le Bâtiment, car le sursalaire existe, ils seront donc chômeurs plus longtemps et resteront dans la misère en attendant cette place. »

« D'autre part, comme la caisse est alimentée solennellement par les patrons, ceux-ci ont donc tout intérêt à débaucher le moins possible, ils renverront donc les plus nombreux dans la file pour conserver les ouvriers sans enfant ou les célibataires à qui ils n'auront pas de sursalaire à donner. »

COMITÉ KARL MARX (F.M.S.)

« Le secrétaire : COUSSEMONT. »

CHOCOLAT

Le fait s'est déjà produit où le sursalaire fonctionnaire. Des pères de famille demandaient en vain du travail et quelques minutes ensuite l'on embauchait des ouvriers sans enfant ou célibataires.

« Les instituteurs de l'arrondissement de Valenciennes, tout en remerciant les mandataires de l'absence de MM. Lambin et Devos, candidats à la démission, ont, après avoir entendu MM. Carrin et Deleurme, s'engagent, en votant pour eux, à faire triompher les protestations développées par eux, c'est-à-dire à réclamer : a. la liberté d'opinion et d'association par la réintégration des camarades frappés, ainsi que l'abandon des poursuites judiciaires; b. l'égalité de traitement entre fonctionnaires de même culture, par le vote d'une véritable péréquation avec relèvement notable à la base; c. l'affermissement et le développement de l'école laïque par l'adoption des mesures qui précèdent et le retour à la neutralité complète. »

« Trente francs par mois et par enfant, soit, pour commencer, mais que ce secours vienne de l'Etat avec participation financière du patronal, et l'on voit, et soit par une commission mixte d'ouvriers et de patrons pris dans les organisations syndicales, sous le contrôle de l'Etat. »

« Voilà ce que nous voulons. Cette caisse de secours aux pères de famille elors, ne sera plus un danger, mais un commencement de justice rendue à la classe ouvrière. »

« D. BONIFAS, secrétaire général de l'Institut syndical du Bâtiment de Lille. »

THEATRE DE L'UNION

TOUS LES JOURS A 7 h. 1/2

OMNIA PATHÉ

RUE ESQUERMOISE ET RUE DE PAS

La Vie Ouvrière

Dans le Bâtiment

DU DANGER DU SURSALAIRE FAMILIAL

Le Syndicat des Entrepreneurs de l'arrondissement de Lille...

« Qui dira, après cela, que nos patrons ne sont, eux aussi, de fervents internationalistes ? Mais qui aurait pensé qu'ils auraient un jour tant de générosité pour les petits enfants de leurs salariés ? »

« N'avez-vous pas bien entendu dire qu'ils allaient baisser les salaires ? Pour appliquer cette décision, ils inventent cette combinaison du sursalaire, pensant ainsi mieux réussir dans leur cynique projet. »

LA GUERRE DES SALAIRES

Et sur quel se basent-ils pour parler de baisse de salaire ? Ils disent : le coefficient, qui était de 4,148, est descendu à 3,68. Qui le dit ? La commission du coût de la vie...

« Croyez-vous que le prix de la vie est le même à Lille que dans le plus petit village du département ? Les messieurs ne s'arrêtent pas à d'aussi petits détails. Mais même en acceptant le coefficient dit officiel, on voyez-vous la baisse, il y a baisse, nous dit-on aujourd'hui, mais en octobre 1920, il y a eu hausse, puisque le coefficient de 3,66 est monté à 4,148. Quel est l'endroit où l'augmentation a eu lieu ? »

« Quand l'Etat n'a plus payé la différence du prix des farines et que le pain, de 0 fr. 50 est monté à 1 fr. 25 le kilo, ce fut la prime de pain qui fut allouée à partir du 15 mars 1920. »

« Par conséquent, les salaires payés en juillet dernier n'ont pas été augmentés, bien qu'en octobre le coefficient soit monté à 4,148, il ne peut donc y avoir baisse, puisqu'il n'y a pas eu hausse de salaire. »

« En conséquence, les ouvriers doivent être payés au même prix qu'au moment où le coefficient était de 3,66. »

« Aux ouvriers qui vont toucher le sursalaire, nous disons de se joindre plus que jamais à ceux qui ne le toucheront pas, car s'ils glissent sur la pente dangereuse où veut les entraîner le Conseil d'Etat, s'apercevraient plus vite que les autres qu'ils ont été trompés. »

« Ce sursalaire ne sera d'ailleurs payé que chez les patrons qui sont inscrits et qui versent au fonds spécial, d'où continueront à être payés les patrons réfractaires et ils ne seront pas condamnables. Avec quels fonds cette caisse sera-t-elle alimentée ? Avec le montant des salaires payés par les patrons affiliés, quel sacrifice ! En fait, ce ne sont pas les patrons qui payeront, mais les propriétaires, et en fin de compte, les locataires, par le simple jeu des factures majorées, ce qui, pour qui sait distinguer, saurait sur une facture du prix des matériaux, représenter 5 pour cent de majoration payés par les propriétaires. »

« En somme, le sacrifice patronale consistera à verser 3 pour cent et à en demander 5 aux propriétaires qui, le répète, feront finalement supporter les frais par leurs locataires. »

L'IRONIE DE LA CAISSE CENTRALE

« Si nous examinons maintenant le fonctionnement de cette caisse centrale du Bâtiment, nous voyons immédiatement le danger et l'ironie. Que donnera-t-on aux chômeurs du Bâtiment ? Étant chômeurs, ils n'appartiennent plus à la corporation, donc pas de fiche du patron employeur à remettre à la caisse, donc plus de sursalaire, puisqu'il n'y a plus de salaire. C'est donc au moment où l'ouvrier aura le plus besoin de ce secours qu'il leur sera supprimé. Or, comme dans beaucoup d'industries ce sursalaire n'existera pas, les chômeurs plutôt que de chercher du travail, espéreront toujours rentrer dans le Bâtiment, car le sursalaire existe, ils seront donc chômeurs plus longtemps et resteront dans la misère en attendant cette place. »

« D'autre part, comme la caisse est alimentée solennellement par les patrons, ceux-ci ont donc tout intérêt à débaucher le moins possible, ils renverront donc les plus nombreux dans la file pour conserver les ouvriers sans enfant ou les célibataires à qui ils n'auront pas de sursalaire à donner. »

COMITÉ KARL MARX (F.M.S.)

« Le secrétaire : COUSSEMONT. »

« Le secrétaire : COUSSEMONT. »